



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 29 novembre 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2022.BVD.5216
Classification : Non classifié

Avenir Berne romande, Biel/Bienne, rue de la Gabelle 18, Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff), crédit d'engagement pour la location

1. Objet

1.1 Crédit demandé

Le changement d'appartenance cantonale de Moutier prendra effet le 1^{er} janvier 2026. La section « artisanat » du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff ARTISANAT), actuellement située à Moutier, doit par conséquent déménager sur sol bernois d'ici la rentrée scolaire 2026/2027 au plus tard. Pour ce faire, des locaux doivent être loués à la rue de la Gabelle 18 à Bienne.

Le crédit demandé concerne des dépenses périodiques annuelles de 256 865 francs pour les charges ainsi que des dépenses uniques de 28 308 738 francs pour le loyer capitalisé, les aménagements locatifs et l'équipement. Ces dernières comprennent un montant de 1 784 400 francs pour l'informatique, le mobilier et le déménagement à la charge de l'INC.

1.2 Inscription des moyens dans le plan d'investissement intégré

Les coûts pour le leasing financier (location-financement) et les aménagements locatifs nécessaires seront inscrits dans le plan d'investissement intégré 2025-2034.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Équipements dans des objets loués à des tiers	28 424 338	20

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années pré- 2023 cédentes	2024	2025	2026	2027	2028	Années suivantes
Investissements nets actuels	27,47	0,475	0,475		27,47			
Montant alloué dans le plan d'investissement intégré 2023	10,0	0,475	0,475	5,00	4,05			

Concernant les écarts entre les investissements effectifs nets et le plan d'investissement intégré, voir les explications au chiffre 4.7 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Équipements dans des objets loués à des tiers	1 421 217

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		